



RÈGLEMENT OFFICIEL

CONCOURS INTITULÉ « 70 voyages irrésistibles » (le « Concours »)

Du 16 novembre 2017 au 3 janvier 2018

1. ORGANISATEUR. Le Concours est tenu par Metro Richelieu Inc. (l'« **Organisateur** » ou l'« **Organisateur du Concours** »).

2. DURÉE. Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 16 novembre 2017
Heure : 08 :01 AM Heure de l'Est (ET)

Début des inscriptions :

Date : 16 novembre 2017
Heure : 08 :01 AM Heure de l'Est (ET)

Fin du Concours :

Date: 3 janvier 2018
Heure : 23 :59 :59 Heure de l'Est (ET)

Fin des inscriptions :

Date: 3 janvier 2018
Heure : 23 :59 :59 Heure de l'Est (ET)

3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de l'inscription.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de sa société mère, de toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les membres de la famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère, conjoint légal ou de fait, nonobstant leur lieu de résidence) des personnes susmentionnées ou les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

4. PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.

Participation avec achat. Achetez un produit Irresistibles dans l'un des magasins participants (voir Annexe 1), pendant la Durée du Concours. Vous obtiendrez automatiquement un code de participation unique qui sera émis sur un coupon attaché à votre reçu de caisse. Voici le détail des étapes de participation :

- 1.1 Rendez-vous chez Metro, et achetez l'un des produits de la marque *Irresistibles*, *Irresistibles Mieux-Être*, *Irresistibles Artisan*, *Irresistibles Sans Gluten*, *Irresistibles Biologique* ou *Irresistibles Naturalia*. Un coupon avec un code de participation sera automatiquement émis à la caisse lors de votre achat.
- 1.2 Par la suite, rendez-vous à l'adresse www.metro.ca/70ans et complétez le formulaire. Vous devrez y inscrire votre code de participation unique ainsi que les différentes informations demandées telles que votre nom, prénom et adresse courriel. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement en cochant la case à cet effet. Tous les champs de saisie de données du formulaire d'inscription doivent être remplis, sauf s'il est indiqué que l'information est facultative. Vous avez jusqu'au 3 janvier 2018 à 11:59:59 PM pour vous inscrire.
- 1.3 Les reproductions ne sont pas acceptées.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

Inscription sans accès à un ordinateur, connexion internet et/ou adresse courriel.

Si vous voulez participer au concours, mais n'avez pas accès à un ordinateur, réseau internet ou une adresse courriel, vous pouvez vous inscrire en envoyant une demande écrite à l'Organisateur. La demande devra inclure votre code de participation de dix-huit (18) caractères, votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal et numéro de téléphone. Veuillez poster la demande, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11 011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue avant le 3 janvier 2018 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au Concours.

Participation sans achat. Pour participer au concours sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le concours, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Veuillez la poster, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11 011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 3 janvier 2018 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au concours.

Chances supplémentaires de participer:

1) Membres metro&moi :

Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée aux membres metro&moi qui ajouteront leur numéro de membre lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/70ans, dans le champ prévu à cet effet. Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible d'obtenir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

2) Membres qualifiés pour recevoir le chèque-récompense :

Pour les membres qui reçoivent leur chèque-récompense en version papier, un code de participation supplémentaire sera envoyé dans l'enveloppe du chèque-récompense du mois de novembre. Si vous ne recevez pas votre récompense au plus tard le 4 décembre 2017, vous pourrez suivre les instructions sous la rubrique « Participation sans achat » pour obtenir votre chance supplémentaire.

Pour les membres qui reçoivent leur chèque-récompense en version numérique (sur leur mobile), un code de participation supplémentaire sera envoyé via une infolettre. Si vous ne recevez pas votre chèque-récompense numérique le 27 novembre, vous pourrez suivre les instructions sous la rubrique « Participation sans achat » pour obtenir votre chance supplémentaire.

3) Communications électroniques :

a. Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée à ceux qui cocheront la case :

« Je désire recevoir l'infolettre de metro.ca qui inclut : des idées recettes dont un menu de la semaine s'inspirant des soldes de la circulaire, des suggestions en matière d'alimentation, des offres et promotions spéciales et de l'information sur nos produits et services. » lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/70ans . Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible d'obtenir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat »

b. Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée à ceux qui cocheront la case :

« Je désire recevoir des nouvelles, des offres et des promotions en lien avec le programme metro&moi, le tout envoyé sous forme de communications électroniques par Metro Inc. et Metro Richelieu Inc. Je pourrai retirer mon consentement à tout moment. » lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/70ans. Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

Limite (participation avec et sans achat) : Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

- Chaque code d'accès ne peut être utilisé qu'une seule fois pour vous inscrire au Concours.
- Un code de participation (1) par personne, par transaction et par jour, peu importe le nombre de produits participants achetés.
- Une (1) chance supplémentaire de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peut être remise aux membres metro&moi qui inscriront leur numéro de membre dans le formulaire d'inscription.

- Deux (2) chances supplémentaires de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peuvent être remises à tous les participants qui s'inscriront aux communications électroniques de Metro. Suivre les instructions sous la rubrique « Chances supplémentaires de participer ».
- Un (1) seul prix peut être gagné par personne, par ménage.
- Une (1) demande de participation sans achat par personne et par enveloppe suffisamment affranchie. Chaque texte doit être différent.
- Au total, une limite de quatre (4) lettres sera admissible pour ceux qui participeront uniquement via le processus de participation sans achat.

5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants :

Description de chaque prix	Nombre de prix	Valeur approximative au détail par prix
<p>Un voyage pour 2 personnes à Punta Cana, République dominicaine, à l'hôtel Grand Palladium Bavaro Suites Resort & Spa (formule tout inclus) incluant le vol aller-retour à partir de Montréal, gracieuseté d'Air Transat.</p> <p><u>Important : La date du voyage est fixée au 22 au 29 avril 2018 et n'est pas modifiable.</u></p>	70	La valeur approximative au détail de chaque prix est de 4 500\$ CAD (incluant taxes et frais), basé sur un départ à partir de Montréal.

Le prix comprend :

- Le vol aller-retour de Montréal vers Punta Cana, en classe Économie, selon le programme de vols de Vacances Transat ;
- 7 nuits à l'hôtel Grand Palladium Bavaro Suites Resort & Spa, en occupation double (chambre standard), formule tout-inclus ;
- Le transfert aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel ;
- Les taxes d'aéroport et surcharge de carburant ;
- Tous les petits déjeuners, dîners et soupers en formule buffet, soupers à la carte illimités (réservations requises), boissons locales et sélection de boissons internationales à volonté 24h, programme d'activités et de sports quotidien, divertissement en soirée, etc.
Toutes dépenses non mentionnées ci-dessus sont à la charge exclusive du gagnant et de son accompagnateur de voyage.
- Important : La date des voyages est fixée au 22 au 29 avril 2018 et n'est pas modifiable.

Chances de gagner et nombre de prix.

Description de chaque prix	Chances de gagner par prix
Un voyage pour 2 personnes à Punta Cana, République dominicaine, à l'hôtel Grand Palladium Bavaro Suites Resort & Spa (formule tout inclus) incluant le vol aller-	Dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

retour à partir de Montréal, gracieuseté d'Air Transat.	
<u>Important : La date du voyage est fixée au 22 au 29 avril 2018 et n'est pas modifiable.</u>	

Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Un gagnant ne peut réclamer un prix spécifique.

Conditions rattachées au prix :

- L'hébergement est en occupation double, catégorie standard.
- Le transport inclus dans le prix est en classe économique.
- Le gagnant doit avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence. Le gagnant peut être accompagné d'une personne mineure, à condition d'avoir l'autorisation écrite de son gardien légal.
- Le prix a une valeur approximative au détail de 4 500\$ (pour les 2 personnes) en date du 16 octobre 2017 et est basé sur un départ à partir de Montréal. La valeur au détail du prix peut varier en fonction de la date et du lieu de départ. Le gagnant et/ou son accompagnateur ne peuvent se prévaloir d'un quelconque remboursement d'une éventuelle différence entre la valeur réelle du prix et sa valeur estimée, le cas échéant.
- Aucune autre garantie que celle du fabricant ou du fournisseur du prix ne sera applicable. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis.
- Les noms des passagers et dates de naissance doivent être remis au plus tard cinq jours après la réception du formulaire d'exonération;
- Le départ de Montréal aura lieu le 22 avril 2018.
- En cas d'imprévu, l'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier de quelques jours les dates du voyage après en avoir informé les gagnants ou de proposer un produit comparable en cas de force majeure ou de situation hors de son contrôle.
- Tous frais et dépenses autres que ceux mentionnés comme étant inclus dans le prix ne sont pas compris et seront à la charge du gagnant et de son(ses) accompagnateur(s) notamment, mais sans limitation, les frais de transport entre la résidence du gagnant et l'aéroport à l'aller comme au retour, les repas, breuvages et consommations qui ne sont pas expressément inclus, les assurances personnelles incluant l'assurance-voyage, les taxes et frais de service, les pourboires, les frais d'interurbain, téléphonie, internet, de location de films, les boissons alcoolisées, les séjours au spa et traitements esthétiques, de santé et de beauté, les hausses de catégorie d'hébergement, de services ou de repas, les dépenses de nature personnelle, les coûts de vaccins et les frais d'obtention de documents de voyage, passeports et cartes de crédit. Certains produits et services peuvent faire l'objet de frais supplémentaires.
- L'Organisateur du concours n'assume aucune responsabilité dans l'éventualité où le gagnant ou l'un de ses compagnons se voit refuser l'accès à bord d'un aéronef, l'entrée en République Dominicaine ou le retour au Canada. Dans une telle éventualité, le gagnant et son accompagnateur seront entièrement responsables des dépenses engendrées et aucune

compensation ni indemnité ne sera versée au gagnant et/ou à son accompagnateur et le gagnant pourrait se voir disqualifié et perdre son prix ;

- L'Organisateur n'est pas responsable de subvenir aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite ni de leur offrir des services particuliers, comme des installations accessibles et fauteuils roulants; toutefois, l'Organisateur valorise l'accommodement des besoins de ces personnes et, s'il en est avisé dans un délai raisonnable, il tentera de les accommoder de son mieux.
- Il est de la responsabilité du gagnant et de son(ses) accompagnateur(s) de souscrire une assurance-voyage appropriée, à leurs frais; l'Organisateur ne sera tenu responsable d'aucuns frais médicaux.
- Le prix ne permet pas l'attribution de points en vertu d'un programme fidélité.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent détenir une carte de crédit valide pour couvrir les dépenses courantes.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent voyager ensemble, sur un même itinéraire.
- Les arrangements liés au séjour doivent être effectués par le gagnant dans les délais prescrits par l'Organisateur et le fournisseur. Le séjour doit être effectué aux dates déterminées par l'Organisateur et le fournisseur. Aucune modification ne sera acceptée une fois les arrangements effectués, ni quant aux noms des voyageurs, ni quant aux dates du séjour, ni quant à quelque autre aspect du séjour.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent être en mesure de se rendre au lieu du séjour, notamment posséder un passeport valide, ne pas souffrir de restriction physique ou médicale ni d'empêchement de nature judiciaire ou d'autre nature l'(les) empêchant de s'y rendre et doivent satisfaire à toutes les exigences du lieu de destination, notamment au niveau de l'âge légal.
- Le prix est non échangeable, non monnayable, non transférable et sujet aux conditions du fournisseur.
- Si une portion du prix n'est pas utilisée, aucune compensation ne sera accordée.
- Si le gagnant ou son(ses) accompagnateur(s) ne sont pas disponibles pour effectuer le séjour au moment opportun et selon les modalités prévues aux présentes, aucune compensation ne sera accordée.
- L'Organisateur ne sera pas responsable si des conditions météorologiques, des annulations d'événements, conflits de travail ou d'autres facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur, de façon raisonnable, empêchent qu'un prix soit complètement attribué ou en empêche la jouissance. En pareil cas, le gagnant n'aura droit à un prix de remplacement ni à un équivalent en espèces.
- L'Organisateur ne sera pas responsable de réclamations, pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de tout accident, blessure ou décès.
- Le gagnant et ses compagnons de voyage renoncent à tout recours contre l'Organisateur du concours si les services offerts n'étaient pas à leur entière satisfaction.

- Le gagnant et chaque accompagnateur doit avoir signé le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.

6. TIRAGE

Date du tirage: 8 Janvier 2018

Heure du tirage : 11h00 AM

Le tirage a lieu au 3530 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, QC, H2X 2V1

Détails du tirage: Sélection au hasard de soixante-dix (70) inscriptions admissibles parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifié, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;
- e) réclamer son prix dans un délai maximal de 30 jours suivant l'envoi du formulaire d'exonération signé, auprès de l'agence voyage de Transat. Les coordonnées exactes et les modalités de prise de possession du prix seront expliquées sur le formulaire d'exonération ainsi que par téléphone lorsque l'Organisateur du concours communiquera avec le gagnant.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Refus d'accepter un prix. Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

Attribution des prix. Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même

nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

Frais de réclamation de prix. Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

Prix limités. Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que ce participant a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Ce même participant aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement de concours le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont sont incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. En participant ou en tentant de participer à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, sa société mère, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de

responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

Limite de responsabilité. Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

Fonctionnement du site Internet. L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page *Facebook* « metromonepicien » sur la plateforme *Facebook* seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

Annulation, suspension ou modification du Concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la *Régie des alcools des courses et des jeux du Québec*, si requise.

Fin de la participation au Concours. Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

Renseignements personnels. En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur. En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « Œuvre ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Œuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Œuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Œuvre.

Propriété. Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

Identification du participant. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

Décision de l'Organisateur du Concours. Toute décision de l'Organisateur du Concours ou de ses représentants relative au présent Concours est finale et sans appel, sous réserve de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* en relation avec toute question relevant de sa compétence.

Différend / résidents du Québec. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Régie des alcools, des courses et des jeux. La *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* n'est liée d'aucune façon par le Concours et ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute question relative au Concours.

Facebook. Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

Règlement du concours en français et en anglais. Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du règlement du Concours en français et les termes du règlement du Concours en anglais, les termes du règlement du Concours en français prévaudront.

Divers. En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous

égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

Règlements. Les règlements du Concours sont disponibles à l'adresse www.metro.ca/70ans, et pour consultation dans les Magasins participants.

MAGASINS PARTICIPANTS

Magasin	Nom du magasin	Adresse			Code postal
102	Metro Plus Anjou	7172	Rue Bombardier	Montréal	H1J 2Z9
112	Metro Plus Kelly Maloney	910	Boul. Maloney Est	Gatineau	J8P 1H5
117	Metro Gracefield	27	Rue Principale, C.P. 302	Gracefield	J0X 1W0
121	Metro St-André Avellin	110-90	Rue Principale	St-André-Avellin	J0V 1W0
122	Metro Chénéville	45	Boul. Albert-Ferland	Chénéville	J0V 1E0
124	Metro Plus Plouffe Farnham	450	Rue Meigs Nord	Farnham	J2N 2C8
127	Metro Plus Thibeault Blainville	1260	Boul. Curé-Labelle	Blainville	J7C 2N4
128	Metro Thurso	325	Rue Victoria	Thurso	J0X 3B0
167	Metro E. Bourdon & Fils	760	Rue Jean-Talon Est	Montréal	H2R 1V1
198	Metro Plus Bélair Joliette	180	Rue Beaudry Nord	Joliette	J6E 6A6
203	Metro Boucher St-Jean-de-Matha	841	Route Louis-Cyr, C.P. 1579	St-Jean-De-Matha	J0K 2S0
205	Metro Plus Bellemare Lapinière	2121	Boul. Lapinière	Brossard	J4W 1L7
206	Metro Rigaud	466	Rue Grande-Ligne	Rigaud	J0P 1P0
207	Metro Plus Riendeau St-Hubert	5245	Boul. Cousineau, Suite 180	Longueuil	J3Y 6J8
211	Metro Limbour	2505	Rue St-Louis	Gatineau	J8V 1A4
215	Metro Plus Marquis Repentigny	150	Rue Louvain	Repentigny	J6A 8J7
224	Metro Plus St-Gabriel	160	Rue St-Gabriel	St-Gabriel-De-Brandon	J0K 2N0
263	Metro Plus Perrier & Martel	6155	Boul. Arthur-Sauvé	Laval	H7R 3X8
271	Metro Plus Thibeault Ste-Sophie	2380	Ste-Sophie	Ste-Sophie	J5J 2P5
272	Metro Plus Thibeault St-Antoine	633	Boul. Des Laurentides	St-Jérôme	J7Z 4M4
277	Metro Boucher St-Donat	870	Rue Principale, C.P. 1120	St-Donat	J0T 2C0
283	Metro Daoust Valleyfield	36	Rue Du Marché	Salaberry-De-Valleyfield	J6T 1P4
284	Metro Lapointe Maniwaki	100	Rue Beaulieu	Maniwaki	J9E 1A9
308	Metro Plus Raymond Drouin	395	Rue St-Charles Ouest	Longueuil	J4H 1G1
324	Metro Plus Marché Central C.J.C.	2642	Chemin Chambly	Longueuil	J4L 1M5
332	Metro Plus André-Grasset	8935	Rue André-Grasset	Montréal	H2M 2E9
333	Metro Messier Fort-St-Louis	650	Rue Fort St-Louis	Boucherville	J4B 1S9
337	Metro de la Concorde	155	Boul. De La Concorde Est	Laval	H7G 2C6
348	Supermarché Riendeau	2103	boul. Armand-Frappier	Ste-Julie	J3E 3R6
351	Metro Plus Mascouche	875	Rue Montée Masson	Mascouche	J7K 3T3
358	Metro Beaubien	6333	Rue Beaubien Est	Montréal	H1M 3E6
360	Metro Plus De La Rousselière	3000	De La Rousselière	Montréal	H1A 4G3
362	Metro Plus Depatie	1100	Boul. De L'avenir	Laval	H7N 6L2

373	Metro Rosemère	348	Chemin Grande-Côte	Rosemère	J7A 1K3
399	Metro Plus Messier Auteuil	5000	Boul. Des Laurentides	Laval	H7K 2J5
400	Metro Plus Plouffe Magog	460	Rue St-Patrice Ouest	Magog	J1X 1W9
406	Metro Blanchard St-Alphonse	790	Route 343	St-Alphonse-Rodriguez	J0K 1W0
421	Metro Plus St-Joseph	3600	Boul. St-Joseph Est	Montréal	H1X 1W6
434	Metro Larouche Chicoutimi	992	Saguenay Est	Saguenay	G7H 1L5
455	Metro Plus Fordham	350	Rue Principale	St-Zotique	J0P 1Z0
464	Metro Plus Bellemare	2004	Boul. Rome	Brossard	J4W 3M7
477	Metro Plus Pincourt	107	Boul. Cardinal Léger	Pincourt	J7V 3Y3
527	Metro Plus Ile-Perrot	450	Boul. Don-Quichotte	Notre-Dame-De-L'ile-Perrot	J7V 0J9
530	Metro Corriveau et Fille	370	Rue St-Jacques	Napierville	J0J 1L0
547	Metro Marquis Québec (Cartier)	977	Rue Cartier	Québec	G1R 2S2
577	Metro Dubuc Deschailions	300	12E Avenue	Deschailions-Sur-St-Laurent	G0S 1G0
581	Metro Denigil Ste-Dorothée	555	Boul. Samson Ouest	Laval	H7X 1J5
613	Metro Plus Plouffe Bourque	4857	Boul. Bourque, local 1	Sherbrooke	J1N 1E8
620	Metro Plus Fournier Cap-de-la-Madeleine	850	Boulevard Thibeau	Trois-Rivières	G8T 7A6
628	Metro Emery St-Damien	7180	Rue Principale	St-Damien-De-Brandon	J0K 2E0
636	Gestion Manon St.Pierre	165	Boul. Ste-Madeleine	Trois-Rivières	G8T 3L7
644	Metro Plus Plouffe King Est	1175	Rue King Est	Sherbrooke	J1G 1E6
679	Metro Plus Cardinal Ste-Catherine	5480	Boul. St-Laurent	Ste-Catherine	J5C 1B1
692	Méto Plus Gaétan Riendeau	2030	Boul. Laurier Est	St-Hyacinthe	J2T 1K7
722	Metro Plus Thibeault St-Jérôme	430	Rue Mgr Dubois	St-Jérôme	J7Y 3L8
732	Metro Sabrevois Boucherville	535	Boul. Samuel-De-Champlain	Boucherville	J4B 6B6
744	Metro Plus Laroche St-Etienne	3045	Route Lagueux, suite 100	Lévis	G6J 1K6
768	Metro Dubuc	6452	Rue Principale, C.P. 70	Ste-Croix	G0S 2H0
778	Metro Plus Lebel La Pocatière	615	1E Rue	La Pocatière	G0R 1Z0
796	Metro Plus Riendeau St-Hilaire	345	Boul. Honorius-Charbonneau	Mont-St-Hilaire	J3H 5H6
880	Metro Plus Fogarty Charlemagne	40	Rue Émile-Despins	Charlemagne	J5Z 3L6
1022	Metro Iberville Repentigny	305	Boul. D'iberville	Repentigny	J6A 2A6
1040	Metro Plus Riendeau Beloeil	1030	Rue St-Jean-Baptiste	Beloeil	J3G 0J1
1051	Metro Bellemare Verdun	349	Avenue De L'église	Montréal	H4G 2M5
1052	Metro Fogarty Terrebonne	1309	Boul. Des Seigneurs	Terrebonne	J6W 5B1
1059	Metro Plus Boucher St-Félix-de-Valois	341	Chemin De Joliette, C.P. 2940	St-Félix-De-Valois	J0K 2M0
1075	Metro Plus Boucher Berthierville	230	Rue Notre-Dame	Berthierville	J0K 1A0

1082	Metro Bigras	2008	Rue Gauthier	Montréal	H2K 1A7
1098	Metro Plus Kelly Aylmer Inc.	799	Boul. Wilfrid-Lavigne	Gatineau	J9J 1V2
1101	Metro Tanguay Papineauville	377	Rue Papineau	Papineauville	J0V 1R0
1119	Metro Mont-Tremblant	1011	Rue St-Jovite	Mont-Tremblant	J8E 3J9
1152	Metro Plus Plouffe Bromont	89C	Boul. Bromont	Bromont	J2L 2K5
1176	Metro Plouffe Granby	65	Rue Principale	Granby	J2G 2T7
1189	Metro Marquis Plus	790	Montée de St-Sulpice	L'Assomption	J5W 0M6
1198	Marché Marquis inc.	3100	Rue De La Forest	Québec	G1W 1L8
1207	Metro Charette St-Chrysostome	441	Rue Notre-Dame	St-Chrysostome	J0S 1R0
1282	Metro Plus Beaulieu Ste-Julienne	1535	Route 125	Ste-Julienne	J0K 2T0
1290	Metro Beaulieu Laurier	1293	Rue Laurier Est	Montréal	H2J 1H2
1353	Metro Bellemare St-Hubert	5350	boul. Grande-Allée	Longueuil	J3Y 1A3
1388	Metro Plouffe Bedford	20	Avenue Des Pins	Bedford	J0J 1A0
1393	Metro Oka	31	Rue Notre-Dame	Oka	J0N 1E0
1571	Metro Lebel Mont-Royal	2275	avenue Mont-Royal Est	Montréal	H2H 1K7
1593	Metro Plus Boucher Rawdon	3528	Rue Metcalfe	Rawdon	J0K 1S0
1848	Metro Plus Émery Louiseville	80	Rue St-Marc	Louiseville	J5V 2E6
1884	Coop Métro Plus	511	1ère Avenue	Asbestos	J1T 3P6
2029	Metro Plus Dorion Ste-Catherine	1955	Rue Ste-Catherine Est	Montréal	H2K 2H6
2036	Metro Plus Sorel-Tracy	7000	Avenue Plaza	Sorel-Tracy	J3R 4L8
2091	Metro Verchères	617	Duvernay	Verchères	J0L 2R0
2120	Metro Richelieu Inc.	4615	Rue Foster, C.P. 80	Waterloo	J0E 2N0
2142	Metro Pie IX	4290	Rue Jean-Talon Est	Montréal	H1S 1J7
2154	Metro Marcanio	1550	Rue Bélanger	Montréal	H2G 1A8
2186	Metro Russo	6500	Boul. Joseph-Renaud	Montréal	H1K 3V4
2187	Metro Plus Ste-Rose	1207	Boul. Curé-Labelle	Laval	H7L 5R7
2221	Metro Queen Mary	5201	Chemin Queen Mary	Montréal	H3W 1Y2
2229	Metro Plus Côte Vertu	740	Boul. De La Côte-Vertu, Bureau 134	Montréal	H4L 5C8
2232	Metro Plus Concorde Duvernay	3200	Boul. De La Concorde Est	Laval	H7E 2B8
2283	Metro Plus Buckingham	180	Chemin Lépine	Gatineau	J8L 4M4
2284	Metro Wilderton	2875	Avenue Van-Horne	Montréal	H3S 1P6
2288	Alimentation Francine Roy	3000	Boul. de la Gare	Vaudreuil-Dorion	J7V 0H1
2297	Metro Plus Ste-Marthe	2860	Boulevard Des Promenades	Ste-Marthe-Sur-Le-Lac	J0N 1P0
2300	Metro Belvedere	1905	Rue Belvedere Sud	Sherbrooke	J1H 5S1
2307	Metro Plus St-Jean-Baptiste	1400	Boul. St-Jean-Baptiste	Montréal	H1B 4A5
2311	Metro Plus Ste-Adèle	555	Boul. Ste-Adèle	Ste-Adèle	J8B 1A7
2322	Metro Plus Ste-Agathe	1050	Rue Principale	Ste-Agathe-Des-Monts	J8C 1L6
2323	Metro Greber	499	Boul. Gréber	Gatineau	J8T 0B3
2327	Metro Plus Drummondville	2070	Boul. Lemire	Drummondville	J2B 6X5

2329	Metro Plus Collin Chambly	1233	Boul. Perigny, Sortie 112	Chambly	J3L 1W7
2330	Metro Plus Valleyfield	398	Chemin Larocque	Salaberry-De-Valleyfield	J6T 4C5
2334	Metro Plus Terrebonne	1300	Boul. Moody	Terrebonne	J6W 3K9
2339	Alimentation Cossette	435	Montée Paiement	Gatineau	J8P 0B1
2340	Metro Marieville	140	Rue Ouellette	Marieville	J3M 1A5
2345	Metro Notre-Dame	8355	Rue Notre-Dame Est	Montréal	H1L 3L2
2351	Metro St-Hubert	5300	Rue St-Hubert	Montréal	H2J 2Y5
2355	Metro Plus Fleury	1745	Rue Fleury Est	Montréal	H2C 1T3
2356	Metro Saumure	939	Boul. Paquette	Mont-Laurier	J9L 3J1
2364	Metro Sorel	125	Rue Guévremont	Sorel-Tracy	J3P 3K4
2365	Metro Candiac	50	Rue Montcalm Nord	Candiac	J5R 3L8
2368	Metro Côte-des-Neiges	5150	Chemin De La Côte-Des-Neiges	Montréal	H3T 1X8
2375	Metro Plus St-Laurent (St-Eustache)	219	Rue Saint-Laurent	St-Eustache	J7P 4W4
2376	Metro Plus L'Épiphanie	24	Rue du Couvent	L'Épiphanie	J5X 3W4
2377	Metro Val-David	2500	Rue De L'église	Val-David	J0T 2N0
2379	Metro Somerled	6645	Avenue Somerled	Montréal	H4V 1T3
2388	Metro Ville Mont-Royal	1280	Avenue Beaumont	Mont-Royal	H3P 3E5
2391	Metro Plus Pointe-Claire	325	Boulevard St-Jean	Pointe-Claire	H9R 3J1
2395	Alimentation François Ethier	753	Boul. Arthur-Sauvé	St-Eustache	J7R 4K3
2399	Metro Westmount	4840	Rue Sherbrooke Ouest	Westmount	H3Z 1G8
2400	Marché Pilon	214	Boul. De La Cité Des Jeunes	Gatineau	J8Y 6S8
2402	Metro Mansfield	231	Rue Hérault	Mansfield	J0X 1R0
2415	Marché Lachenaie Métro Inc.	1375	Boul. Grande Allée	Terrebonne	J6W 5M9
2416	Metro Plus De la Montagne	1230	Rue Notre-Dame Ouest	Montréal	H3C 1K6
2418	Metro Plus Dollard	1880	Avenue Dollard	Montréal	H8N 3G5
2419	Metro Plus Beaconsfield	50	Boul. St-Charles, Suite 17	Beaconsfield	H9W 2X3
2432	Metro Plus Châteauguay	105	Rue Principale	Châteauguay	J6K 1G2
2433	Metro Plus Ste-Thérèse	214	Boul. René A. Robert	Ste-Thérèse	J7E 4L2
2435	Metro Plus Kirkland	3801	Boul. St-Charles	Kirkland	H9H 4M4
2448	Metro Plus Domaine	6550	Rue Sherbrooke Est	Montréal	H1N 1C6
2460	Metro Avenue du Parc	3575	Avenue Du Parc, Suite 5100	Montréal	H2X 3P9
2461	Metro Ontario	3800	Rue Ontario Est	Montréal	H1W 1S4
2467	Metro Morgan	4405	Rue Ste-Catherine Est	Montréal	H1V 1Y4
2472	Metro Plus Promenades Drummondville	755	Boul. René-Levesque, local 502	Drummondville	J2C 6Y7
2473	Metro Plus St-Constant	300	Voie De La Desserte, Route 132	St-Constant	J5A 1M2

2519	Metro Plus Ste-Foy	2450	Boul. Laurier	Québec	G1V 2L1
2525	Alimentation Jean-François Lévesque	1300	De La Faune	Québec	G3E 0C7
2526	Alimentation Maxim Faucher	8032	Avenue Des Églises	Lévis	G6X 1X7
2532	Metro Dubé Alma	370	Avenue Begin Sud	Alma	G8B 2W8
2533	Metro Plus des Forges	3425	du Chanoine-Moreau	Trois-Rivières	G8Y 0G7
2536	Alimentation Bernard Sylvestre	2425	Bastien	Québec	G2B 1B3
2539	Metro Plus Jean XXIII	5005	Boulevard Jean XXIII	Trois-Rivières	G8Z 4A5
2541	Metro Donnacona	325	Rue De L'église	Donnacona	G3M 2A2
2542	Marché Pelletier	1760	Boul. Gaboury	Mont-Joli	G5H 3S7
2554	Metro Plus St-David	2830	Avenue St-David	Québec	G1C 5W2
2562	Metro Plus Courville	1050	Avenue Larue	Québec	G1C 5N3
2564	Alimentation Richard Dubé	2892	Avenue Du Pont Nord	Alma	G8E 1R5
2567	Metro Plus Val-Bélair	1370	Boul. Pie-Xi Nord	Québec	G3J 1W7
2576	Alimentation RobertDesrochers inc	44	Boul. Kennedy	Lévis	G6V 6C5
2587	Metro Plus St-Nicolas	1425	Des Rivières	Lévis	G7A 2N9
2588	Metro Black-Lake	3774	Boul. Frontenac Ouest, Casier # 2	Thetford Mines	G6H 2J8
2602	Alimentation Pierre James	435	Boul. Jutras Est	Victoriaville	G6P 7H4
2607	Alimentation Patrick Bourget	633	Rue Commerciale Nord, local 100	Témiscouata-sur-le-Lac	G0L 1E0
2611	Metro Plus Mail St-Roch	860	Boul. Charest Est	Québec	G1K 8S5
2615	Metro St-Raymond	333	Rue Côte Joyeuse, Local 100	St-Raymond	G3L 4A8
2616	Alimentation bruno Gilbert inc	165	boul. Bégin	Ste-Claire	G0R 2V0
2618	Alimentation Dubuc	891	Rue Jacques-Bédard	Québec	G2N 1E1
2619	Metro Ste-Anne des Monts	2	Boul. Ste-Anne Est	Ste-Anne-des-Monts	G4V 1M5
2620	Metro Innovation	2360	Chemin Ste-Foy, Local 100	Québec	G1V 4H2
2621	Metro La Malbaie	375	Boul. De Comporte, Suite 129	La Malbaie	G5A 1H9
2623	Metro Galeries Duplessis	3291	Chemin Ste-Foy, Suite 101	Québec	G1X 3V2
2625	Metro Trois-Pistoles	634	Rue Richard, R.R. 1	Trois-Pistoles	G0L 4K0
2626	Metro Plus Charlesbourg	8500	Boul. Henri-Bourassa	Québec	G1G 5X1
2628	Metro Plus Rimouski	92	2E Rue Ouest	Rimouski	G5L 8B3
2629	Metro Plaza Laval	2750	Chemin Ste-Foy	Québec	G1V 1V6
2634	Metro Plus Saint-Augustin L'Hêtrière	3525	Rue De L'hêtrière	St-Augustin-De-Desmaures	G3A 0C1
2635	Metro Place Seigneuriale	600	Rue Cambronne	Québec	G1E 6X1
2638	Metro Plus Jonquière	2350	Rue St-Hubert	Saguenay	G7X 5N4
2647	Metro Amqui	30	Boul. St-Benoît Est, Local 10	Amqui	G5J 2B7
2702	Metro Plus Ancienne-Lorette	1858	Rue Notre-Dame	L'Ancienne-Lorette	G2E 3C8

2709	Metro Plus Chicoutimi	1550	Talbot	Saguenay	G7H 4C2
2752	Metro Plus St-Augustin	278	Route 138	St-Augustin-De-Desmaures	G3A 2C5
4034	Metro Ste-Anne-de-La Pérade	185	Rue Principale	Ste-Anne-De-La-Pérade	G0X 2J0
4041	Metro Plus St-Grégoire	4900	Avenue Fardel	Bécancour	G9H 1V7
4058	Metro Veilleux St-Georges Sud	17850	Boul. Lacroix	St-Georges	G5Y 5B8
4068	Metro Valcartier	190	Rue Dubé, Suite 101, Base De Valcartier	Courcelette	G0A 1R1
4092	Metro Saint-Tite	621	Route 153	St-Tite-De-Champlain	G0X 3H0
4123	Metro du Témis Dégelis	605	Avenue Principale	Degelis	G5T 1L9
4127	Metro Plus Boutin Dolbeau-Mistassini	99	8E Avenue	Dolbeau-Mistassini	G8L 1Z1
4128	Metro Plus Shawinigan	4175	12E Avenue	Shawinigan-Sud	G9P 4G3
4129	Metro Lac Etchemin	1575	Route 277	Lac-Etchemin	G0R 1S0
4131	Metro Boutin St-Félicien	1200	Boul. St-Félicien	St-Félicien	G8K 2N6
4143	Metro St-Marc-des-Carières	755	Boul. Bona-Dussault	St-Marc-Des-Carières	G0A 4B0
4149	Metro Sagamie Jonquière	2655	Boul. Du Royaume	Saguenay	G7S 4S9
4177	Metro Laroche Laurier-Station	122	Boul. Laurier	Laurier-Station	G0S 1N0
4179	Supermarché Claka Inc.	1625	Rue Du Marais	Québec	G1M 0A2
4236	Metro Rouillard & Frères	21	Rue Georges	Pierreville	J0G 1J0
4789	Metro Ferland Centre-Ville	707	Boul. Charest Ouest	Québec	G1N 4P5
4967	Metro Sirois Rimouski	465	Boul. St-Germain Ouest	Rimouski	G5L 3P2
4978	Metro Viens Carleton	686	Boul. Perron	Carleton	G0C 1J0
4994	Marché Alain Valiquette	6000	Rue Papineau	Lac-Mégantic	G6B 2H6